

Communication Financière

Résultats au 31 décembre 2020



R I S M 

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT & PROPRIÉTAIRE HÔTELIER

SOFITEL
HOTELS & RESORTS



NOVOTEL
HOTELS & RESORTS

Mercure
HOTELS



ACCOR



Communication financière: Résultats Annuels 2020

L'industrie hôtelière mondiale a traversé en 2020 une crise sans précédent. Dans ce contexte de crise sanitaire et de fermeture des frontières du Royaume, l'activité des hôtels de Risma a fortement été impactée.

- Excédent Brut d'Exploitation consolidé
- Résultat Net Part du Groupe
- Dette nette
- Levier financier (Dette nette/ Capitaux propres + Dette nette)

31 déc. 2020

33 MDH
-303 MDH
1 533 MDH
53%

31 déc. 2019

469 MDH
140 MDH
1 460 MDH
47%

Pour 2021, alors que le déploiement de la vaccination au niveau mondial est en cours et que la crise subsiste, le management de Risma reste prudent. Toutes les mesures nécessaires pour traverser cette crise et préparer le rebond ont d'ores et déjà été prises.

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

Etat de la situation financière consolidée- Actif

En MAD milliers	31/12/19	31/12/20
Ecart d'Acquisition	281 505	281 505
Immobilisations Incorporelles	922	904
Immobilisations Corporelles	3 015 106	2 833 723
Immobilisations Financières	52 890	23 152
Actifs d'impôts différés	85 022	110 946
Total Actif Non Courant	3 435 444	3 250 230
Stocks	25 683	20 302
Clients	75 270	24 657
Autres tiers	125 903	133 623
Trésorerie et équivalence de trésorerie	220 878	384 308
Total Actif Courant	447 734	562 891
Total Actif	3 883 178	3 813 120

Etat de la situation financière consolidée- Passif

En MAD milliers	31/12/19	31/12/20
Capital	1 432 695	1 432 695
Primes et réserves	(28 978)	107 723
Résultat de l'exercice	139 989	(302 932)
Capitaux Propres Part Groupe	1 543 705	1 237 485
Intérêts minoritaires	97 213	97 059
Capitaux Propres	1 640 918	1 334 544
Autres dettes à long terme	1 368 894	1 636 648
Provisions à caractère non courant	2 952	2 852
Total Passif Non Courant	1 371 847	1 639 500
Fournisseurs	246 526	227 374
Autres tiers et impôt société	224 889	222 126
Provisions à caractère courant	87 504	109 150
Dettes financières à court terme (y.c location financement)	234 246	153 091
Banques	77 248	127 335
Total Passif Courant	870 413	839 076
Total PASSIF	3 883 178	3 813 120

Compte de résultat consolidé

En MAD milliers	31/12/19	31/12/20
Chiffre d'affaires	1 424 968	503 044
Charges d'exploitation	(930 789)	(465 073)
Résultat Brut d'Exploitation	494 179	37 971
Loyers	(25 590)	(5 031)
Excédent brut d'exploitation	468 589	32 941
Amortissements et provisions	(204 297)	(170 598)
Résultat d'exploitation	264 292	(137 658)
Résultat financier	(103 800,987)	(106 580)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	18 103	(14 984)
Résultat avant impôt	178 594	(259 221)
Produits et charges non récurrents	18 414	(86 045)
RESULTAT OPERATIONNEL AVANT IMPOT	197 009	(345 266)
Impôts	(43 358)	22 987
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	153 651	(322 279)
Intérêts minoritaires	(13 662)	19 347
Résultat Net part du Groupe	139 989	(302 932)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 326 947	14 326 947
Résultat net par action (en MAD)	10	(21)
Résultat net dilué par action (en MAD)	10	(21)
DIVIDENDE PAR ACTION (en MAD)	N/A	N/A

Autres informations

Durant l'année 2019, la société RISMA S.A absorbante a reçu, au nom de la société Marrakech Plaza S.A absorbée, un avis de vérification pour un contrôle fiscal, à l'issue de l'opération de fusion-absorption réalisée en 2018. Les impôts et périodes dudit contrôle sont: l'IS et l'IR pour les exercices 2015 à 2017, la TVA pour les exercices 2011 à 2017, et la CNSS pour l'exercice 2015. En décembre 2019, la société RISMA S.A a reçu la première lettre de notification, à laquelle, elle a répondu en rejetant l'intégralité des chefs de redressements proposés. A la clôture de l'exercice 2019, la société RISMA S.A. a constitué une provision qui correspond à sa meilleure estimation du risque encouru. A la clôture de l'exercice 2020, la provision est toujours enregistrée et le contrôle fiscal est toujours en cours.

Rapport des Commissaires aux Comptes



7, Boulevard Drias Sijouj
20 000 Casablanca
Maroc



Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Boire 3 - 3ème étage
1 La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires

RISMA
97, Boulevard Massira Khadra
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Risma S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.334.544 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 322.279. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 25 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note 9-32 qui fait état du contrôle fiscal dont a fait l'objet la société RISMA S.A. (absorbante) au nom de la société MARRAKECH PLAZA S.A. (absorbée) au cours de l'exercice 2019. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
<p>Tests de dépréciation des actifs hôteliers</p> <p>Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des goodwill et actifs hôteliers s'élève à un montant total de 2.761 MMAD.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, comme par exemple la détérioration de la performance du Groupe, l'évolution de l'environnement concurrentiel, des conditions de marché défavorables et des changements de législations ou de réglementations. Ces évolutions sont susceptibles d'avoir une incidence sur les prévisions de flux de trésorerie du Groupe et par conséquent sur la détermination des valeurs recouvrables de ces actifs.</p> <p>Comme indiqué dans les notes annexes « Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs », le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie testée, déterminée sur la base de flux de trésorerie nets futurs actualisés.</p> <p>Les goodwill et les immobilisations corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du processus appliqué par le Groupe pour l'identification des indices de pertes de valeur et la mise en œuvre des tests de dépréciation pour ces actifs, et examiner les contrôles clés y afférents ; - Examiner les éléments chiffrés utilisés par le Groupe pour déterminer les valeurs recouvrables ; - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par le Groupe.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne

qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Drias Sijouj - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 09 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Drias Sijouj - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 09 - Fax : 05 22 29 86 70

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Comptes sociaux au 31 décembre 2020

Bilan_Actif

ACTIF	Exercice au 31 Décembre 2020			Exercice précédent au 31 décembre 2019	
	Brut	Amortissement et provisions	Net	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	64 282 134,20	55 787 594,97	8 494 539,23	13 955 212,76	
* Frais préliminaires	3 640 809,20	25 634 421,64	8 006 377,56	12 281 152,76	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	30 641 325,00	30 153 163,33	488 161,67	272 000,00	
* Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Immobilisations en Recherche et Dev.	1 467 419,50	0,00	1 467 419,50	86 818,92	
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	10 474 709,37	10 281 607,11	193 102,26	147 868 136,48	
* Fonds commercial	147 868 136,48	0,00	147 868 136,48	147 868 136,48	
* Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (B)	2 099 393 432,56	763 762 325,36	1 275 571 107,21	1 298 574 646,66	
* Terrains	206 961 445,36	2 241 385,12	204 620 060,24	204 434 561,60	
* Constructions	1 319 342 110,00	369 604 652,19	949 737 457,81	969 136 762,61	
* Installations techniques, matériel et outillage	442 374 546,83	375 392 386,15	66 982 160,68	91 396 751,07	
* Matériel transport	374 717,36	365 492,36	9 225,00	12 300,00	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	14 896 893,40	11 677 505,53	1 219 387,87	1 743 179,60	
* Autres immobilisations corporelles	2 450 900,00	2 450 900,00	0,00	176 150,00	
* Immobilisations corporelles en cours	52 932 819,61	2 880 160,00	50 052 659,61	31 684 938,78	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 331 051 608,35	430 259 254,29	900 792 354,06	883 050 350,00	
* Prêts immobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Autres créances financières	18 814 362,15	17 609 254,29	1 205 107,86	1 184 107,86	
* Titres de participation	1 312 237 246,20	412 650 000,00	899 587 246,20	881 866 246,20	
* Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)					
* Diminution des créances immobilisées					
* Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 994 477 440,46	1 261 558 201,22	2 332 919 239,24	2 343 135 165,88	
STOCKS (F)	22 432 543,32	5 446 985,83	16 985 557,49	21 489 815,56	
* Marchandises	5 481 726,55	5 434 795,83	46 930,72	81 106,62	
* Matières et fournitures, consommables	16 950 816,77	12 190,00	16 938 626,77	21 408 708,94	
* Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
* produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Produits fins	0,00	0,00	0,00	0,00	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	402 406 358,87	46 961 408,13	355 444 950,74	494 848 289,64	
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	56 230,50	56 230,50	0,00	259 314,41	
* Clients et comptes rattachés	24 537 602,59	14 528 985,23	20 008 617,36	62 396 980,73	
* Personnel	3 263 947,68	3 263 947,68	0,00	428 463,80	
* Etat	104 634 133,73	104 634 133,73	0,00	106 456 244,79	
* Comptes d'associés	227 234 877,35	26 449 800,00	200 785 077,35	295 660 207,52	
* Autres débiteurs	30 244 362,14	5 962 622,90	24 281 739,24	39 190 895,10	
* Comptes de régularisation Actif	2 435 144,88	2 435 144,88	0,00	1 466 160,14	
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	243 183 402,44	243 183 402,44	0,00	98 783 582,93	
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)				3 557,12	
(Eléments circulants)					
TOTAL II (F+G+H+I)	668 002 304,63	52 408 393,96	615 593 910,67	615 085 325,05	
TRESORERIE-ACTIF	47 609 658,34	1 211 134,89	46 398 523,45	88 111 545,40	
* Cheques et valeurs à encaisser	2 388 082,81	1 211 134,89	1 176 947,92	4 047 725,56	
* Banques, TCG et CCP	44 877 130,95	44 877 130,95	0,00	82 551 508,25	
* Caisse, Régie d'avances et crédits	344 344,58	0,00	344 344,58	1 546 300,24	
TOTAL III	47 609 658,34	1 211 134,89	46 398 523,45	88 111 545,40	
TOTAL GENERAL I+II+III	4 110 089 403,43	1 315 177 730,07	2 994 511 673,36	3 046 332 036,33	

Bilan_Passif

PASSIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020		Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2019
	Exercice au 31 Décembre 2020	Exercice précédent au 31 décembre 2019	
CAPITAUX PROPRES	1 916 338 006,69	2 101 031 721,99	1 432 694 700,00
* Capital social ou personnel (1)	1 432 694 700,00	1 432 694 700,00	1 432 694 700,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
* capital souscrit non appelé			
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	443 607 427,19	443 607 427,19	443 607 427,19
* Ecarts de réévaluation			
* Réserve légale	15 162 545,13	9 339 426,62	
* Autres réserves	209 567 049,06	98 927 797,45	
* Report à nouveau (2)			
* Résultats nets en instance d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)	-184 693 714,69	116 462 370,13	
Total des capitaux propres (A)	1 916 338 006,69	2 101 031 721,99	1 432 694 700,00
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	0,00	0,00	0,00
* Subvention d'investissement			
* Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	496 193 556,75	348 120 710,48	348 120 710,48
* Emprunts obligataires			
* Autres dettes de financement	496 193 556,75	348 120 710,48	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
Total I (A+B+C+D+E)	2 412 531 563,44	2 449 152 431,87	1 780 815 410,48
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	359 381 721,99	360 953 274,80	360 953 274,80
* Fournisseurs et comptes rattachés	213 744 045,29	230 485 380,88	230 485 380,88
* Clients créditeurs, avances et acomptes	16 278 858,36	9 549 995,64	9 549 995,64
* Personnel	14 733 773,02	23 415 195,67	23 415 195,67
* Organisme sociaux	17 998 777,09	12 075 520,30	12 075 520,30
* Etat	25 999 538,47	36 071 603,27	36 071 603,27
* Comptes d'associés	52 756 729,27	36 962 053,99	36 962 053,99
* Autres créanciers	2 321 402,93	5 064 786,35	5 064 786,35
* Comptes de régularisation passif	15 740 597,16	8 338 738,70	8 338 738,70
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	137 535 247,64	118 616 242,29	118 616 242,29
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)(H)	4 587,64	34 209,44	34 209,44
Total II (F+G+H)	496 921 556,87	479 603 727,03	479 603 727,03
TRESORERIE-PASSIF	85 458 553,05	117 575 877,43	117 575 877,43
* Crédits d'acompte			
* Crédits de trésorerie			
* Banques de régularisation	85 458 553,05	65 500 000,00	65 500 000,00
Total III	85 458 553,05	117 575 877,43	117 575 877,43
TOTAL GENERAL I+II+III	2 994 911 673,36	3 046 332 036,33	1 780 815 410,48

Compte de Produits & Charges (hors taxes)

NATURE	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020		Exercice précédent au 31 décembre 2019	
	Propres à l'exercice	OPERATIONS concernant les exercices précédent	Exercice au 31 Décembre	Exercice précédent au 31 décembre
1	2	3=2+1	2020	2019
I PRODUITS D'EXPLOITATION	428 049 289,99	0,00	428 049 289,99	1 170 725 557,15
* Ventes de marchandises (en l'état)	4 809 061,51		4 809 061,51	25 700 160,35
* Ventes de biens et services produits	387 051 556,73		387 051 556,73	1 090 077 430,00
chiffre d'affaires	391 860 618,24	0,00	391 860 618,24	1 115 777 590,35
* Variation de stocks de produits (1)				
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
* Subventions d'exploitation				
* Autres produits d'exploitation				
* Reprises d'exploitation:				
transferts de charges	36 188 671,75		36 188 671,75	54 947 966,80
Total I	428 049 289,99	0,00	428 049 289,99	1 170 725 557,15
CHARGES D'EXPLOITATION	573 906 392,60	314 163,87	573 906 392,60	1 071 535 486,13
* Achats revenant(2) de marchandises	217 222,06		217 222,06	6 827 625,61
* Achats consommés(2) de matières et fournitures et trousseaux	82 525 883,61	16 734,90	82 542 618,51	213 734 394,39
* Autres charges externes	103 285 079,40	279 925,31	103 565 004,71	471 022 580,92
* Impôts et taxes	23 229 096,23		23 229 096,23	18 837 184,01
* Charges de personnel	156 394 261,65	17 503,66	156 411 765,31	229 976 531,56
* Autres charges d'exploitation	1 050 662,00		1 050 662,00	
* Dotations d'exploitation	115 890 023,78		115 890 023,78	111 151 169,64
Total II	573 906 392,60	314 163,87	573 906 392,60	1 071 535 486,13
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-145 542 938,74	-314 163,87	-145 857 102,61	99 190 071,02
PRODUITS FINANCIERS	24 907 491,44	0,00	24 907 491,44	71 649 849,08
* Produits des titres: de particip. et autres titres immobilisés	6 590 621,22		6 590 621,22	58 021 169,91
* Gains de change	231 066,67		231 066,67	965 882,52
* Intérêts et autres produits financiers	17 766 005,18		17 766 005,18	12 624 437,55
* Reprises financières: transfert charges	319 798,37		319 798,37	38 359,10
Total IV	24 907 491,44	0,00	24 907 491,44	71 649 849,08
CHARGES FINANCIÈRES	49 554 728,17	280,76	49 555 008,93	41 145 146,40
* Charges d'intérêts	26 887 534,44		26 887 534,44	27 352 341,28
* Pertes de change	169 537,36	280,76	169 818,12	201 931,96
* Autres charges financières				0,00
* Dotations financières	22 497 656,37		22 497 656,37	13 590 893,16
Total V	49 554 728,17	280,76	49 555 008,93	41 145 146,40
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-24 647 236,73	-280,76	-24 647 517,49	30 504 702,68
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	-170 190 175,47	-314 444,63	-170 504 620,10	129 694 773,70
1) Variation de stocks: stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)				
2) Achats revendu ou consommés : achats - variation de stocks				

Compte de Produits & Charges (hors taxes)

NATURE	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020		Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2019	
	Propres à l'exercice	OPERATIONS concernant les exercices précédent	Exercice au 31 Décembre	Exercice précédent au 31 décembre
1	2	3=2+1	2020	2019
VII RESULTAT COURANT (reports)	-170 190 175,47	-314 444,63	-170 504 620,10	129 694 773,70
VII PRODUITS NON COURANTS	4 355 660,38	353 265,75	4 708 926,13	6 099 874,58
* Produits des cessions d'immobilisations	444 900,01		444 900,01	496 833,33
* Subventions d'équilibre			0,00	0,00
* Reprises sur subventions d'investissement			0,00	0,00
* Autres produits non courants	3 910 760,37	353 265,75	4 264 026,12	5 603 041,25
* Reprises non courantes ; transferts de charges			0,00	0,00
Total VIII	4 355 660,38	353 265,75	4 708 926,13	6 099 874,58
IX CHARGES NON COURANTES	16 790 212,61	4 727,36	16 794 939,97	13 365 074,44
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	14 538 920,27		14 538 920,27	6 172 022,87
* Subventions accordées			0,00	0,00
* Autres charges non courantes	2 251 292,34	4 727,36	2 256 019,70	7 193 051,57

Rapport des Commissaires aux Comptes



Aux Actionnaires
RISMA S.A.
97, Boulevard Massira El Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 Décembre 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHÈSE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 5 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société RISMA S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.916.338.006,69 compte tenu d'une perte nette de MAD 184.693.714,69. Ces états ont été arrêtés par le Directeur le 25 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société RISMA S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état B15 qui mentionne le contrôle fiscal dont a fait l'objet la société RISMA S.A. (Absorbante) au nom de la société Marrakech Plaza S.A. (Absorbée) au cours de l'exercice 2019.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des titres de participation</p> <p>Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 900 MMAD, compte tenu d'une provision pour dépréciation de 413 MMAD.</p> <p>Ces titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ces titres sont dépréciés par référence à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.</p> <p>Compte tenu de l'importance du jugement de la Direction dans l'estimation de la valeur actuelle de ces titres de participation, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ; - Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ; - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.

<p>Evaluation des fonds commerciaux</p> <p>Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des fonds commerciaux s'élève à 148 MMAD.</p> <p>Comme indiqué dans l'état A.1, une dépréciation du fonds commercial doit être constatée lorsque sa valeur recouvrable devient inférieure à sa valeur nette comptable.</p> <p>La valeur recouvrable des fonds commerciaux est déterminée par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels prenant en considération le risque marché et les risques spécifiques à Risma.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des fonds commerciaux constitue un point clé de notre audit en raison de l'importance du jugement et des estimations de la Direction dans la détermination de la valeur recouvrable.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du processus appliqué par la Direction pour la détermination de la valeur recouvrable des fonds commerciaux et examiner les contrôles clés y afférents ; - Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour la détermination de la valeur recouvrable ; - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par la Direction.
---	--



Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7-Bd. Dries Sraoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 86 70

Faiça MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE
7, Boulevard Dries Sraoui
Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08
Fax : 05 22 29 86 70

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée